

Année scolaire 2020/2021 Dossier d'inscription

Je soussigné(e), Mme, M.

Déclare inscrire pour la rentrée prochaine mon enfant en classe de :

NOM : Prénom :

A l'occasion de la rentrée scolaire, les élèves sont pris en photo afin d'alimenter le trombinoscope de l'établissement, pour un usage strictement interne durant l'année scolaire (logiciel d'absence, photos en conseil de classe...). En respect du droit à l'image de votre enfant, vous voudrez bien nous indiquer si vous autorisez ou non la prise de clichés : Autorise N'autorise pas.

Dossier suivi par
Le secrétariat
Téléphone
05.62.09.00.24
Fax
05.62.08.89.65
Mél.
0320025d
@ac-toulouse.fr

A le

Signature du ou des responsables légaux :

Signature de l'élève :

27 Avenue des
Pyrénées
32110 Nogaro

**Ce dossier devra nous parvenir par tout moyen
(courrier, mail, fax ou dépôt dans l'établissement)
au plus tard le lundi 6 juillet 2020**

Pièces obligatoires :

- ☞ Fiche de renseignements (**Attention : courriels élève et responsable(s) obligatoires**)
- ☞ Exéat / certificat de fin de scolarité (à demander à l'établissement d'origine)
- ☞ Photocopie intégrale du livret de famille
- ☞ Pour les parents divorcés, joindre l'extrait du jugement de divorce
- ☞ Pour les parents séparés (sans jugement de divorce et/ou de garde alternée) joindre une attestation sur l'honneur
- ☞ Attestation d'assurance scolaire (au plus tard le jour de la rentrée)
- ☞ Fiche d'urgence accompagnée de la copie du carnet de vaccination
- ☞ La notification d'attribution de bourse pour les élèves boursiers
- ☞ La fiche intendance accompagnée d'un RIB
- ☞ Pour l'élève souhaitant être interne, la demande de place à l'internat
- ☞ Pour les élèves entrant en 2nde GT la fiche options
- ☞ Pour les élèves du lycée professionnel, la fiche de prise de taille des premiers équipements

Facultatif :

- un chèque de 6 € à l'ordre de l' A.E.C.S.A. (Association des Elèves de la Cité Scolaire d'Artagnan) pour adhésion et aides aux sorties et voyages, financements de nombreux projets...

Règlement intérieur de l'établissement : l'inscription dans l'établissement implique automatiquement l'adhésion au règlement intérieur. Ce dernier, ainsi que ses annexes et les chartes, sont consultables sur le site internet de l'établissement (ENT).

En cas de changement de coordonnées en cours d'année (adresse postale, téléphone, mail ...), veuillez nous communiquer rapidement les informations soit par courrier, soit directement par les téléservices de l'éducation nationale.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

- **Au niveau de l'établissement** : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.
- **Au niveau départemental** : Le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.
- **Au niveau académique** : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.
- **Dans les centres d'information et d'orientation** : Les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'
- **Au sein des collectivités territoriales** :
 - dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
 - dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, division de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une aide aux élèves boursiers, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des responsables légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier adressé au :
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2020-2021

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M

Nom d'usage * : Né(e) le * : .. / .. / ..

Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :

Commune de naissance : Département de naissance * :

Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE *		A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève * :	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :		
Nom d'usage : Prénom :		
Adresse :		
Code postal : Commune :		
Pays : @ Courriel :		
☎ domicile : ☎ travail :		
☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>		

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.
 Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ELEVE	
L'élève habite chez* :	
Ou a sa propre adresse :	
Code postal : Commune :	
Pays : @ Courriel :	
☎ domicile : ☎ travail :	
☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>	

L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

AUTRE PERSONNE A CONTACTER	
Lien avec l'élève * :	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	
Nom d'usage : Prénom :	
☎ domicile : ☎ travail :	
☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>	

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : .. / .. / ..

Signature :

FICHE INTENDANCE

**Ce document est à joindre au dossier d'inscription de votre enfant,
accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire**

NOM :**Prénom :****Classe** (à la rentrée) :

- TARIFS ET CHOIX DU FORFAIT

Les tarifs sont forfaitaires. Les trimestres sont dus en début de période.

Veillez cocher le régime souhaité pour votre enfant :

		janvier/mars	avril/juin	sept/décembre
<input type="checkbox"/>	Demi-pensionnaire 4 jours	134 €	134 €	172 €
<input type="checkbox"/>	Demi-pensionnaire 5 jours	168 €	168 €	214 €
<input type="checkbox"/>	Interne 2 nuits (lundi et jeudi)	315 €	304,50 €	395 €
<input type="checkbox"/>	Internat complet	405,35 €	405 €	512 €
<input type="checkbox"/>	Externe	repas du mercredi midi : 3,97 €		



Si vous souhaitez changer de régime à la rentrée, vous avez jusqu'au **18 septembre** pour adresser votre demande écrite à l'intendance. **Aucune modification de forfait ne sera acceptée en cours de trimestre**, elle devra être demandée en fin de trimestre pour le trimestre suivant.

Si vous inscrivez votre enfant en DP 4j ou Externe et qu'il désire **manger exceptionnellement le mercredi**, il devra venir payer ce repas **au plus tard la veille** à l'intendance (3.97 € le repas).

- PRELEVEMENT MENSUEL

Nous proposons le **paiement des frais de demi-pension et d'internat par prélèvement mensuel**. Ce prélèvement est opéré entre le 5 et le 10 de chaque mois. Si vous souhaitez le mettre en place, merci de compléter le **formulaire de mandat SEPA** ci-joint.

- ACCES AU SELF

Nous proposons l'**accès au self par biométrie**. Il s'agit d'une photo instantanée du contour de la main, les données ne seront pas conservées dans un fichier.

Souhaitez-vous que votre enfant bénéficie de ce dispositif : OUI NON

NOM et Prénom du responsable financier :

Adresse mail où les factures seront adressées :

Date :

Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : SDD-CORE / PRELEVEMENT REPAS

Nom :

Classe :

Badge :

Type de paiement :

- Paiement récurrent/répétitif **Oui**

- Paiement ponctuel **Non**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier désigné ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 66 ZZZ 532904

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Agent comptable de l'établissement
Nom : LYCEE POLYVALENT D'ARTAGNAN
Adresse : Avenue des Pyrénées

Code postal : 32110
Ville : NOGARO

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Demande d'h bergement   l'internat Ann e scolaire 2020-2021

Je soussign (e) Madame, Monsieur....., demeurant
.....,
responsable de l' l ve..... classe :

demande une place   l'internat pour l'ann e scolaire 2020-2021.

Raisons qui motivent votre demande d'internat :

.....

Signature de l' l ve

Signature du responsable

Madame, Monsieur,

En raison des places limit es   l'internat et d'une forte demande de la part des parents d' l ves,
je vous informe que je ne pourrai pas satisfaire toutes les demandes.

Afin de finaliser mon choix, seront prises en consid ration :

- la fili re demand e
- l'adresse du domicile des parents
- la situation personnelle (cf raisons qui motivent votre demande)

Aussi, je vous demande de bien vouloir compl ter l'imprim  ci-dessus. Une r ponse de ma part
vous parviendra dans les plus brefs d lais.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distingu es.

**ATTENTION : L'internat
est ferm  du vendredi
soir au lundi matin.**

La Provisure,

Sylvie LEPETITCORPS

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT

Je vous informe que :

- Je ne peux vous r server une place   l'internat pour l'ann e scolaire 2020-2021.
- Je peux vous r server une place   l'internat pour l'ann e scolaire 2020-2021. Aussi, je vous adresse le r glement int rieur de l'internat ainsi que l'imprim  d'autorisation de sortie 2020-2021   compl ter et   me retourner le plus rapidement possible.



CARTE JEUNE REGION

A compter de la rentrée 2020, l'accès à l'établissement pour les lycéens se fera grâce à un lecteur de badges « Carte Jeune Région ».

Les nouveaux lycéens doivent la demander auprès de la Région (www.cartejeune.laregion.fr). Elle servira également pour accéder au self si vous ne choisissez pas la biométrie.

Pour les élèves déjà dans l'établissement l'an dernier et qui ont perdu leur carte, il est indispensable d'en demander une nouvelle.

Nous insistons sur l'importance d'avoir cette carte dès le mois de septembre.

Sans elle, les élèves ne pourront accéder à l'établissement qu'à heures fixes au moment des interclasses.

GRATUITE & OBLIGATOIRE



À SAVOIR

Certaines aides sont modulées en fonction des ressources des familles et de la formation. Cette carte peut ainsi servir à l'accès à la restauration scolaire et aux établissements.

La carte Jeune Région est nominative, avec photo, et elle accompagne chaque jeune tout au long de sa scolarité ou de sa formation.

IMPORTANT

La Carte Jeune Région est à conserver d'une année sur l'autre. Chaque année, un sticker est fourni avec la carte. Il permet de l'actualiser.



Carole Deiga
Présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

« Le coût de la scolarité ne doit pas être un frein pour réussir ses études, alors la Région améliore le pouvoir d'achat des familles avec la Carte Jeune : livres gratuits, 1^{er} équipement "pro" gratuit, ordinateur portable... La Carte Jeune c'est l'atout gagnant. »

LA CARTE JEUNE RÉGION

MODE D'EMPLOI

LA CARTE JEUNE RÉGION : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles.

C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéens de l'Occitanie.



CONTACTS UTILES
www.cartejeune.laregion.fr
Tél. : 05 32 30 00 40

HOTEL DE REGION

Toulouse
22, bd du Marché aux
31405 Toulouse
CCN° 9
05 61 83 80 50

Montpellier
20, rue de la Pompiègne
34063 Montpellier
CCN° 2
04 67 22 80 00

[@occitanie](https://twitter.com/occitanie) | laregion.fr

La Carte Jeune Région est cofinancée par l'Union Européenne, l'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

CARTE JEUNE RÉGION: MODE D'EMPLOI

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les lycéens.ne.s inscrit.e.s dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en :
- > lycée public ou privé sous contrat d'association avec l'État,
 - > EREA (Établissement régional d'enseignement adapté),
 - > Maison familiale et rurale,
 - > Association ASEI (Agriculteur-Soigneur-Educateur-Inséréré), pour les jeunes lycéens,
 - > E2CR (École de la 2^e Chance Régionale).

QUELLES AIDES DIRECTES ?

Retrouvez l'ensemble des dates et détails sur www.cartejeune.laregion.fr

LE PRÊT DES LIVRES SCOLAIRES PAPIERS OU NUMÉRIQUES À TOUS LES LYCÉEN.NE.S



LA GRATUITÉ DU 1^{ER} ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL pour que les élèves disposent tous du même équipement de qualité.



loRdi

pour tous



L'AIDE À L'ACHAT D'UNE LICENCE SPORTIVE (UNSS) DE 15 € ET L'AIDE À LA LECTURE DE LOISIRS DE 20 €.



NOUVEAUTÉ :

- > Carte Jeune Région, l'application mobile à télécharger
- > Bons Plans pour des événements culturels, sportifs et touristiques
- > Environnement : parrainer un arbre et soutenir notre écosystème



CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1

TOP DÉPART EN JUIN !

Rendez-vous dès le 2 juin 2020 sur www.cartejeune.laregion.fr rubrique "demander sa Carte Jeune Région". À savoir : des pièces justificatives sont à fournir (voir liste sur le www.cartejeune.laregion.fr)

2

... QUELQUES SEMAINES PLUS TARD

Dès validation du dossier, la Carte Jeune Région est envoyée au domicile du lycéen.ne, avec un identifiant et le sticker pour l'année à coller à l'emplacement réservé à cet effet.

3

> RDV EN SEPTEMBRE

Pour bien commencer la rentrée, la Région organise la distribution des manuels scolaires et du 1^{er} équipement selon la formation.

+ d'infos sur

www.cartejeune.laregion.fr

ZOOM SUR loRdi

Il est nécessaire d'être en possession de la Carte Jeune Région. En effet : pour les lycéens publics labellisés numériques : la Région s'occupe de tout, elle commande et fait livrer dans le lycée. Pour les élèves inscrits dans un lycée non labellisé ou dans un lycée privé : RDV sur « votre espace jeune » sur le site www.cartejeune.laregion.fr

Attention : les commandes se font du 1er septembre au 31 décembre 2020 pour tous les bénéficiaires.

Pensez à actualiser votre situation (justificatif à fournir : attestation de paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire de l'année en cours ou Avis d'imposition le plus récent) avant de commander loRdi.

L'aide à l'acquisition de loRdi n'est valable qu'une seule fois au cours de la scolarité ou de la formation.

Le montant de la participation personnelle est communiqué au moment de la commande.

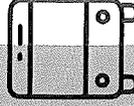
TRANSPORT SCOLAIRE

La Région est autorité organisatrice des transports interurbains scolaires.

Attention : il est nécessaire de posséder une carte transport pour l'instinctif différents de la Carte Jeune Région.

Les inscriptions se font en ligne début juin 2020 directement sur www.laregion.fr

Pour toutes questions relatives aux transports scolaires, s'adresser aux Maisons de la Région. Liste disponible sur www.laregion.fr Les Maisons de la Région



ZOOM

Les stagiaires de la formation en Écoles de la 2^e Chance Régionales (E2CR) peuvent être éligibles à :

- l'aide à la lecture de loisirs de 20 €,
- loRdi.

